

<b>Zeitschrift:</b>	Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
<b>Band:</b>	38 (1924)
<b>Heft:</b>	1
<b>Rubrik:</b>	Miscellanea

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Il est à présumer que cet ex-libris, sur lequel aucun prénom n'a été gravé, peut-être à dessein, a dû servir aux fils après avoir servi au père ; nous l'avons trouvé sur un volume de catéchisme avec la signature « Samuel Le Resche 1741 »

Les armes que reproduit cette gravure « de gueules à trois barres denchées d'or, chargées la 1<sup>re</sup> et la 3<sup>me</sup> d'une fleur de lys de..., la seconde de trois », figurent aussi sur des cachets de la même époque complétées par le cimier, formé de trois plumes d'autruches. L'Armorial vaudois du colonel de Mandrot donne des bandes droites ; nous ignorons quelles sont ses sources, n'ayant pas trouvé d'autres documents que ceux mentionnés ici. Toutefois, il est à remarquer que la dentelure est parlante ; en patois vaudois « resse » signifie scie, et « rêche » raboteux.

## Miscellanea

**Armoiries de Nicolas de Diesbach.** — Nous reproduisons ici une pierre aux armoiries de Nicolas de Diesbach, évêque coadjuteur de Bâle, provenant peut être de sa maison à Bâle et qui se trouve actuellement au Musée historique de cette ville (fig. 31).



Fig. 31.

Armoiries de Nicolas de Diesbach, évêque coadjuteur de Bâle.  
(Pierre sculptée au Musée hist. de Bâle.)

Nicolas de Diesbach était le fils de Louis de Diesbach et d'Antonia de Ringoltingen. Il naquit le 22 juin 1478 et fut destiné par son père à l'état ecclésiastique, qui l'envoya aux hautes écoles à Paris puis, en 1498, à Rome. En 1500, à l'âge de 22 ans, il obtint un canoniciat et la prévôté de St-Ours et St-Victor à Soleure, puis, en 1500, le pape Alexandre VI lui accorda le prieuré de Vaucluse en Franche-Comté.

Le pape Jules II le nomma protonotaire apostolique et camérier secret. Il devint prieur du prieuré bénédictin de St-Jean à Grandson en 1506. Ses armoiries figurent encore contre le pilier de la chaire de cette antique église (fig. 32). Il fut aussi prieur de Miserez près de Porrentruy, curé d'Aigle, de Bex, d'Utzendorf, de Gruyères (1509), chanoine

puis doyen du Chapitre de la Collégiale de Neuchâtel. En 1510, il fut question de le nommer au siège épiscopal de Lausanne mais il y eut opposition de la part du duc de Savoie. Il fut appelé aux fonctions d'évêque coadjuteur de Bâle avec droit de succession. Cette nomination fut confirmée par le pape Léon X en 1519. En 1527, à la veille de la Réforme, Nicolas de Diesbach renonça à sa dignité épiscopale et à la prévôté de Soleure pour se retirer à Vaucluse, mais il résidait ordinairement à Besançon dans sa maison de la rue du Clos. Il mourut dans cette ville le 15 juin 1550 et fut inhumé en l'église de St-Vincent dans la chapelle dédiée à St-Catherine qu'il avait restaurée et réélevée. Les belles verrières de Worb et d'Utzendorf et les sculptures de Bâle et de Grandson, que nous reproduisons ici, sont des preuves de son goût pour l'art héraldique. D.



Fig. 32.

Armoiries de Nicolas de Diesbach, Prieur de Grandson à l'église de Grandson.

**Der bourbonische „Espérance“ Ritterorden.** — In seiner wertvollen Arbeit über die verschiedenen Ritterorden im « Schweizer Archiv für Heraldik 1905 » hat unser verdienter Vizepräsident Herr Prof. Dr. Paul Ganz es unterlassen den herzoglich bourbonischen « Espérance »-Orden zu erwähnen. Es ist dies wohl im Hinblick darauf geschehen, dass letzterer weder grosse Bedeutung noch grosse Verbreitung hatte, und die Darstellung seines Abzeichens sehr selten ist.

Der « Espérance »-Orden wurde vor dem Jahre 1367 durch Herzog Ludwig II. von Bourbon gestiftet. Sein Abzeichen besteht aus einem Gürtel, auf dem in goldenen gotischen Minuskeln der Ordensname *espérance* zu lesen steht. Eine sehr schöne Darstellung findet sich auf einer dem Anfang des fünfzehnten Jahrhunderts entstammenden Deckenmalerei der Kirche zu Saint-Bonnet-le-Château (Fig. 33). Zwei Gürtel umschließen den Schild des 1410 verstorbenen Ordensstifters Herzog Ludwig II. von Bourbon<sup>1</sup>.

Als Schildhalter dienen zwei Schoshunde — vielleicht als Symbole der Treue gedacht — die sich bei Herzog Ludwig II. grosser Beliebtheit erfreut zu haben scheinen, denn sie wurden beinahe überall von ihm als Schildhalter verwendet. Das blaue Schildfeld ist nach alter Weise mit goldenen Lilien besät. Erst Herzog Karl I., der Grossohn Ludwig II., hat die Lilien auf die Dreizahl beschränkt.

W. R. S.

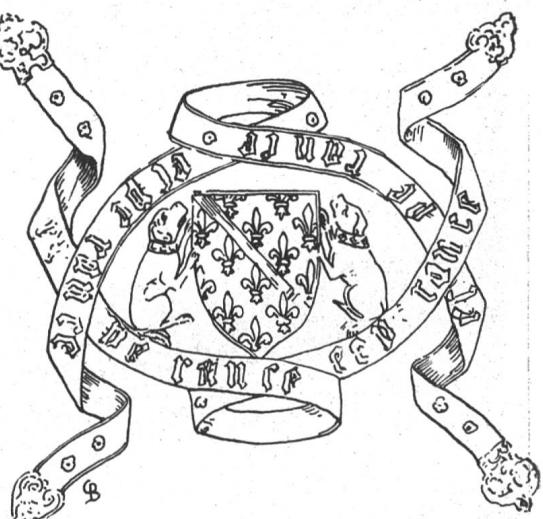


Fig. 33.

<sup>1</sup> Aus: Les peintures murales en Forez.

**Armes de Genève.** — Les Archives de Genève possèdent dans la collection des pièces historiques (n° 588), un cahier relié en parchemin sur la couverture duquel sont dessinées à la plume les armes de Genève (fig. 34).



Fig. 34.

Ce qui était vrai au siècle dernier ne l'est plus aujourd'hui et nous pouvons considérer, pour le moment, comme le plus antique monument de nos armes

L'aigle impériale est représentée le vol abaissé et se retrouve comme cimier avec une triple couronne ; l'écu incliné, appendu aux armes de la République, porte un cerf gisant sur trois coupeaux de montagne. Ce sont les armoiries de la famille Servion.

Le manuscrit est daté de 1449 et nous pouvons supposer qu'il appartenait ou qu'il a été écrit par noble Jean Servion, nommé syndic en 1458. C'est un personnage qui a joué un rôle dans sa cité ; en 1445 il fut député vers l'empereur à Ratisbonne. Il eut un fils, noble Henri Servion, mort sans laisser de postérité et avec lequel s'éteignit la famille. Blavignac dans son *Armorial Genevois*, p. 21 et 36, cite le dessin dont nous nous occupons et le considère « comme étant le le monument le plus ancien sur lequel se trouvent la clef et l'aigle » ; il en donne une représentation à la planche VIII.

J. E. Massé, dit la même chose et le reproduit dans *Armoiries et sceaux de la République et Canton de Genève* (planche I, n° 9).

genevoises, le dessin de 1445 figurant sur le *Livre des Ladres*, conservé aux Archives, et mentionné par M. Louis Blondel dans son ouvrage *Les faubourgs de Genève au XV<sup>e</sup> siècle*, p. 60, avec planche. Les *Archives héraldiques* de 1919, p. 142, en ont donné une reproduction.

Galiffe, a mentionné les Servion dans son *Armorial*, en citant un dessin original de 1455 à 1460, ce qui est une erreur de lecture ; il en a publié la généalogie au volume I, p. 159, de ses *Notices généalogiques*. Nous ignorons où cet auteur a trouvé les émaux de leurs armes : d'argent pour le champ, de gueules pour le cerf et de sinople pour le coupeaux ?

La Bibliothèque cantonale à Lausanne possède deux manuscrits de Jean Servion datant de 1457 à 1460, intitulé : « *Bible française* » (cotes U. 985 et 986), mentionnés dans la *Revue de Théologie et de Philosophie* par E. de Muralt en 1878 ; sur l'un d'eux se trouvent les armes Servion avec des armes d'alliance.

Henry Deonna.

**Armoiries du médecin Tissot.** — Par impossibilité de corriger à temps les épreuves, la note parue sous ce titre dans les *Archives héraldiques* 1922, p. 68, contient des erreurs qui doivent être relevées.

Les deux chevrons figurés dans l'armorial de Mandrot sont accolés et non ondés ; le mot accolé a été supprimé dans la description du cachet ; l'écu n'a pour support qu'un seul griffon.

C'est à ce cachet que Galiffe et Gautier, qui indiquent tous les meubles de gueules, se sont conformés dans l'Armorial genevois. Toutefois ils n'accolent pas les chevrons et remplacent par trois roses l'étoile et les deux quintefeuilles de la pointe.

Une variante de Galiffe se rapproche de celle de l'Armorial vaudois.

Albert Choisy.

**Armoiries des de Macognin.** — Henri de Macognin (1574-1649), grand chantre (Cantor), puis procureur de la royale Abbaye de St-Maurice en Valais, dès 1640, éleva un autel en 1628, à l'oratoire des chanoines. Le tableau, qui orne l'autel, le représente, en vêtements d'apparat, agenouillé au pied d'un crucifix : ses armoiries sont sculptées sur le socle des colonnes de bois qui encadrent le tableau.

Cette même scène est reproduite dans la paroi de rochers qui domine la ville de St-Maurice et à laquelle s'accroche la chapelle de notre dame du Scex. La fig. 35 représente les armoiries de H. de Macognin, qui ornent cette sculpture portant la date de 1635. Ce coq hardi figure encore sur une pierre de calcaire jaune, encastrée dans la façade de l'Aumônerie, une des fermes de l'Abbaye.

Les émaux ne sont indiqués nulle part : ces armoiries diffèrent de celles reproduites par d'Angreville dans son *Armorial du Valais* qui donne : écartelé au 1<sup>er</sup> et au 4<sup>me</sup>, d'azur au coq hardi d'argent, becqué, membré, crêté et barbé de gueules sur un socle d'argent : au 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup>, de gueules à 4 bandes d'argent, les bandes de gueules chargées d'une étoile d'argent.



Fig. 35.

Major Hausmann.

**Vitrail aux armes de Claude d'Alinge.**— Le vitrail que nous reproduisons ici se trouve actuellement en dépôt au Musée de Bâle. Il appartient à M. Auguste Burckhardt à Bâle. Il porte les armoiries d'un dignitaire ecclésiastique vaudois : le prévôt Claude d'Alinge de la famille d'Alinge de Rolle<sup>1</sup> soit : *d'or à la croix double d'azur, écartelée avec celle des Benoît, ou Benedicti, de Rolle, soit de sable à la bande d'or chargée de trois roses de gueules boutonnées du second*, probablement les armes de la mère du prieur.

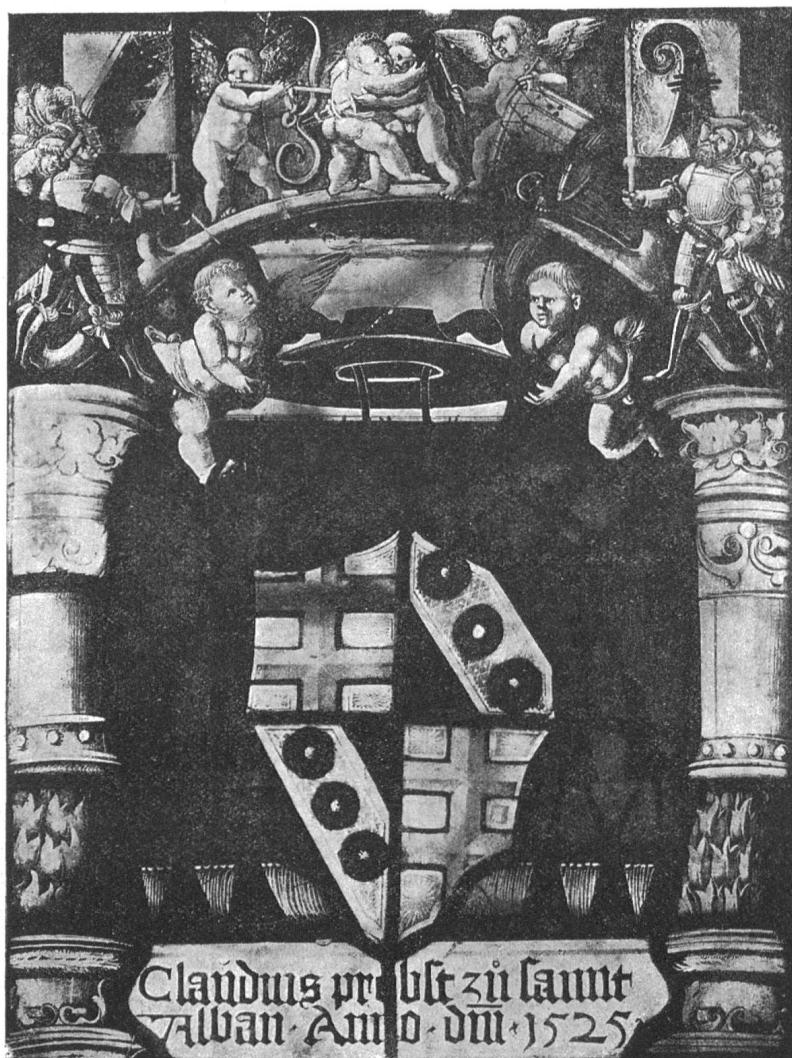


Fig. 36.

L'écu est de forme italienne. Il est surmonté du chapeau ecclésiastique noir des protonotaires apostoliques soutenu par deux petits anges. Les cordons qui en descendent sont terminés chacun par trois petites houppes. Le bas du vitrail est occupé par l'inscription :

*Claudius probst zu Sannt Alban Anno dñi 1525.*

<sup>1</sup> Les d'Alinge de Rolle n'ont rien de commun avec l'illustre maison des d'Allinges de Savoie, dans les armes étaient de gueules à la croix d'or.

Il est encadré par deux colonnes surmontées chacune d'un petit banneret portant l'un une bannière de Berne, l'autre celle de Bâle, probablement parce que Claude d'Alinge était titulaire d'un prieuré bâlois et d'un prieuré bernois.

Claude d'Alinge est cité pour la première fois comme prieur de St. Alban à Bâle en 1517. *L'Indicateur d'histoire suisse* (Vol. IV. 75-114) a publié une lettre qu'il avait adressée en 1518 à Pierre Falck, l'avoyer de Fribourg, en lui envoyant des livres d'Erasme. En 1519 il remplit, probablement à titre de ressortissant du Pays de Vaud, les fonctions d'ambassadeur du Duc de Savoie à la Diète des Cantons confédérés.

Dès 1521 il porte le titre de protonotaire apostolique. Différentes lettres qui lui furent adressées en 1526, lui donnent aussi le titre de coadjuteur de l'abbaye de l'île de St-Jean. Il mourut en 1526.<sup>1</sup> D.

**Das Wappen des Nuntius.** — Der päpstliche Nuntius, dessen Wappen wir bringen, Msgr. Luigi Maglione, stammt aus Casoria bei Neapel, wo er am 2. März 1877 geboren wurde. Nach ausgezeichneten Studien, die er nacheinander mit dem Doktorat in Theologie, Philosophie und Rechtswissenschaft krönte, verlegte er sich an der Accademia ecclesiastica in Rom auf die Ausbildung in der Diplomatie. Während seinen Studien empfing er am 2. März 1901 die Priesterweihe. Seine erste Anstellung erhielt er sodann unter Kardinalstaatssekretär Rampolla 1908 am päpstlichen Staatssekretariat, wo er bis 1918 wirkte. Daneben betätigte sich Msgr. Maglione als Professor am Collegium Leonianum und an der Accademia ecclesiastica sowie in der Seelsorge. Im Jahre 1919 kam er an die Stelle des bisherigen Vertreters des Vatikans in Bern, Msgr. Marchetti. Am 1. September 1920 erfolgte sodann seine Ernennung zum päpstlichen Nuntius bei der Eidgenossenschaft, der bald jene zum Erzbischof von Cäsarea in Palästina folgte. Am 8. November 1920 trat Msgr. Maglione seinen Posten als Nuntius an.

Das Wappen des Nuntius weist ein blaues mit drei silbernen Sternen belegtes Schildhaupt. In das Hauptfeld in Rot ragt ein grau bekleideter Mannsarm dessen Faust einen Hammer in natürlichen Farben umfasst (Anspielung auf den Namen maglio, martello). Die Devise lautet *Fides et Labor*.

Die päpstliche Nuntiatur in der Schweiz ist eine der ältesten. Sie wurde auf Betreiben des Mailändererzbischofs Karl Borromäus durch Papst Gregor XIII.

<sup>1</sup> Ces notes, tirées des travaux de M. le Professeur R. Wackernagel, nous ont été aimablement communiquées par M. Aug. Huber, archiviste d'Etat à Bâle.

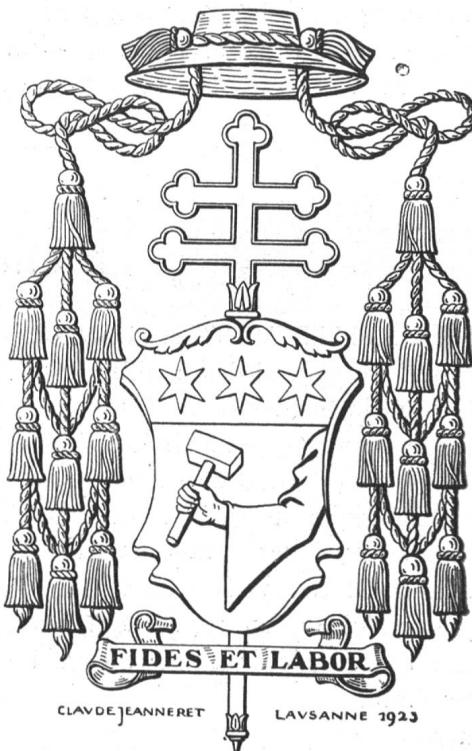


Fig. 37.

errichtet und erstmals durch Johann Franz Bonhomini (1579-81) verwaltet. Vorübergehend hatten sich im Laufe des Mittelalters öfters päpstliche Gesandte in der Schweiz aufgehalten. Bonhomini liess sich in Luzern nieder, das von nun an Sitz der Nuntiatur blieb. Nur vorübergehend, gezwungen durch die politischen Verhältnisse, hielten sich die Nuntien in Altdorf (1725-30) und Schwyz (1835-42) auf. Da sich die kirchenpolitische Lage seit den 30er Jahren des letzten Jahrhunderts zusehends verschlimmerte, sandte Rom seit 1850 keinen Nuntius mehr, sondern liess sich durch einen Geschäftsträger vertreten. Als 1870 auch in der Schweiz der sogen. Kulturkampf einsetzte, liess der Bundesrat am 12. Dezember 1873 als Antwort auf einen von Pius IX. erhobenen Protest, den damaligen Geschäftsträger Agnozzi wissen, dass man « den Geschäftsträger des Papstes nicht mehr als diplomatischen bei der Eidgenossenschaft akkreditierten Vertreter anerkennen könne ». Am 23. Januar 1874 erhielt Agnozzi die Pässe zugestellt. Eine eigentliche Aufhebung der Nuntiatur erfolgte nicht, und so waren denn die Schwierigkeiten bei deren Neubesetzung im Jahre 1920 nicht sehr gross. Seit 1915 weilte Msgr. Marchetti als Vertreter Benedikt IV. in Bern, um im Verein mit dem schweiz. Bundesrat sich zu Gunsten der Kriegsgefangenen und Zivilinternierten zu verwenden. Durch diese Beziehungen wurde die Frage der Wiederbesetzung der päpstlichen Nuntiatur in Anregung gebracht. Nachdem der Bundesrat sich damit am 19. Juni 1920 einverstanden erklärt hatte, ernannte Rom am 1. September den jetzigen Vertreter. Dadurch wurde eine Jahrhundert alte Institution wiederum neu ins Leben gerufen.

H.

---

## Bibliographie

H. DELÉDEVANT et M. HENRIOD. **Livre d'Or des Familles Vaudoises.** Répertoire général des familles possédant un droit de bourgeoisie dans le Canton de Vaud, avec des notes historiques et biographiques, publié sous les auspices du Département de l'Intérieur. Editions Spes, Lausanne, 1923.

Voici un quart de siècle que M. Covelle a publié son *Livre des Bourgeois* de la République de Genève. Dès lors, dans des milieux très divers de notre pays, l'intérêt pour les questions généalogiques s'est accru, et le bel ouvrage de MM. Delédevant et Henrioud vient à son heure. Ils ont doté notre petite République vaudoise d'un recueil qui, conçu sur un plan différent et beaucoup plus étendu, ne le cède en rien à celui de l'auteur genevois. Leur répertoire général des familles possédant le droit de cité de l'Etat de Vaud est une œuvre monumentale, à laquelle ils ont consacré plus de cinq ans, au prix de difficultés dont il leur faut savoir gré de les avoir surmontées, et dont la moindre n'a pas toujours été, malheureusement, l'indifférence et parfois la mauvaise volonté de quelques autorités communales. Les 9882 familles vaudoises y sont classées par ordre alphabétique, avec l'indication, pour chacune d'elles, de leur origine, de la Commune ou des Communes de leur bourgeoisie, et de la date, quand elle est connue, de l'acquisition de celle-ci. A plusieurs de ces familles, le *Livre d'Or* consacre de brèves notices, relatives à leurs membres les plus marquants. Si elles ne sortaient